



## REUNION DU 3/07/2012

### Club-house de Macau

---

#### PRESENTS :

- **Club d'ARSAC-LE PIAN :**
  - Jean-Luc BIDART
  - Pierre OROZ
  
- **Club de MACAU :**
  - Eric RUEZ
  - Norbert DA CRUZ SILVA
  - Patrice AGERT
  
- **Club de LUDON :**
  - Eric BARBE
  - Isabelle BARBE

#### ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- SIGNATURE PROTOCOLE ENTENTE U19

#### **EQUIPE U19**

---

La réunion est provoquée du fait de la refonte du championnat de Ligue sur les équipes U19 qui prévoyait jusqu'alors seulement 2 poules et qui, par une augmentation d'effectifs, progresse vers 3 poules dès Septembre.

Aussi, l'Entente propose donc une équipe sur la saison 2012-2013.

L'effectif prévu est de 20 joueurs avec la décomposition suivante :

- ⇒ Club d'Arsac-Le Pian : ... 18
- ⇒ Club de Macau : ..... 2
- ⇒ Club de Ludon : ..... 0

Le protocole d'entente est signé par les clubs d'Arsac-Le Pian et Macau (club porteur : Arsac-Le Pian).

Gilles HILLION est donc transféré au coaching de cette équipe ; les U17-U18 seront par conséquent entraînés par Yves BERGÈS et les U16 par Arnaud FRAYSSE et Eric BARBE.

#### **TOURNOIS U13 et U15**

---

Eric RUEZ fera une relance fin Juillet auprès des clubs.

## **DÉPLACEMENTS ENTENTE**

---

Le Club de Macau souhaite que l'Entente prévoie pour la saison prochaine des mini-bus pour les déplacements ou les véhicules de dirigeants plutôt que des grands cars de 50 places qui coûtent trop chers à l'Entente.

## **PRÉVISIONNEL FINANCIER**

---

Jean-Luc BIDART donne à chaque club, le prévisionnel financier de l'Entente pour la saison 2012-2013 qui sera recalé en fonction des effectifs courant du 1<sup>er</sup> trimestre ; il est porté à :

- ⇒ Club d'Arsac-Le Pian : ..... 17 207 €
- ⇒ Club de Macau : ..... 3 647 €
- ⇒ Club de Ludon : ..... 1 946 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.  
Fait à Cantenac, le 10/07/2012

Isabelle BARBE  
*Secrétaire USL*